

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 23/07/2026 - 12929 - 1997 B 02497 - 414 850 636 - 2 A BTP SARL

72929

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE

23 JUL. 2026

PONTOISE



EXPERTISE COMPTABLE

2ABTP

30 Rue Jean Coquelin

95110 SANNOIS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

*certifié conforme
à l'original*

S.A.R.L. 2 ABTP

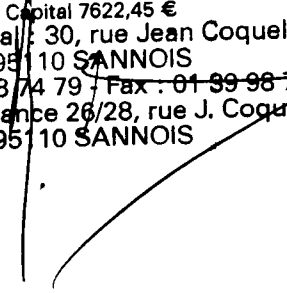
Capital 7622,45 €

Siège social : 30, rue Jean Coquelin

95110 SANNOIS

Tél. : 01 39 98 74 79 / Fax : 01 39 98 74 88

Correspondance 26/28, rue J. Coquelin
95110 SANNOIS



2ABTP

30 Rue Jean Coquelin

95110 SANNOIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

Pages

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

1 et 2
3 et 4
5 à 13

RG I EXPERTISE COMPTABLE

45 bd Charles de Gaulle

95110 SANNOIS

0134108550

2ABTP

30 Rue Jean Coquelin

95110 SANNOIS

COMPTES ANNUELS

RGI EXPERTISE COMPTABLE

45 bd Charles de Gaulle

95110 SANNOIS

0134108550

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	249	249		38	- 38	- 100. 00
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	24 566	23 640	926	1 105	- 179	- 16. 21
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	30 477	11 972	18 505	710	17 795	NS
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 480		4 480	4 463	18	0 40
	Total de l'actif immobilisé (III)	59 772	35 861	23 911	6 316	17 596	278. 59
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
ACTIF CIRCULANT	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	257 993		257 993	415 232	- 157 239	- 37. 87
	Autres créances	32 506		32 506	39 335	- 6 828	- 17. 36
	Charges constatées d'avance	11 537		11 537	5 499	6 038	109. 79
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
ACTIF CIRCULANT	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	174 618		174 618	71 503	103 115	144. 21
	Total de l'actif circulant (IV)	476 655		476 655	531 569	- 54 914	- 10. 33
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	536 427	35 861	500 566	537 885	- 37 319	- 6. 94

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé 10 885)	10 885	10 885		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 738	26 738		
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	1 088	1 088		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	213 178	7 544	205 633	NS
	Report à nouveau		196 254	- 196 254	- 100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 928	49 380	- 22 452	- 45.47
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total des capitaux propres (I)		278 817	291 889	- 13 072	- 4.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total autres fonds propres (I bis)					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 331	33 762	- 7 431	- 22.01
	Emprunts et dettes financières diverses	134	95	39	41.41
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 971	123 550	34 422	27.86
	Dettes fiscales et sociales	35 904	60 472	- 24 568	- 40.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		3 355	- 3 355	- 100.00
	Produits constatés d'avance	1 409	24 762	- 23 354	- 94.31
Total des dettes (III)		221 749	245 996	- 24 247	- 9.86
Ecarts de conversion passif (IV)					
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		500 566	537 885	- 37 319	- 6.94

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

209 368 237 574

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	775 316		775 316	868 172		- 92 855	- 10. 70
Montant net du chiffre d'affaires	775 316		775 316	868 172		- 92 855	- 10. 70
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions			1 652	5 000		- 3 348	- 66. 95
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			7 095	1 359		5 737	422. 15
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			8	15		- 7	- 49. 05
Total des Produits d'exploitation (I)			784 072	874 546		- 90 474	- 10. 35
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			268 748	348 510		- 79 762	- 22. 89
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			176 989	207 512		- 30 523	- 14. 71
Impôts, taxes et versements assimilés			4 319	3 581		739	20. 64
Salaires			185 562	168 326		17 236	10. 24
Cotisations sociales			109 941	92 975		16 966	18. 25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 121	2 552		2 569	100. 66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			155			155	
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			707	4		703	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			751 543	823 459		- 71 917	- 8. 73
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			32 529	51 086		- 18 557	- 36. 33
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

1 660

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)		76		63	14	21.60
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)		76		63	14	21.60
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)		802		274	529	193.28
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)		802		274	529	193.28
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		- 726		- 211	- 515	- 244.17
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		31 803		50 876	- 19 073	- 37.49
Produits exceptionnels (VII)				10 200	- 10 200	- 100.00
Charges exceptionnelles (VIII)				729	- 729	- 100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				9 471	- 9 471	- 100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		4 875		10 967	- 6 092	- 55.55
Total des produits (I+III+V+VII)		784 148		884 808	- 100 661	- 11.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		757 220		835 429	- 78 209	- 9.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		26 928		49 380	- 22 452	- 45.47

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Postérieurement à la clôture de l'exercice, des tensions géopolitiques internationales sont survenues et sont susceptibles d'avoir des répercussions sur l'environnement économique, notamment en matière d'approvisionnement, de coûts des matières premières et de l'énergie, ou plus largement sur le niveau d'activité.

Ces événements, qui ne sont pas liés à des conditions existantes à la date de clôture, ne constituent pas des éléments nécessitant un ajustement des comptes clos au 31 décembre 2025.

A la date d'arrêté des comptes, en l'absence d'informations suffisamment fiables, la société n'est pas en mesure d'en estimer précisément les impacts financiers éventuels ni d'en apprécier les conséquences sur ses perspectives.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2022-06.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel,
- La suppression de la technique du transfert de charge,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers,
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	249		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		27 175		537
Matériel de transport		482		22 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 955		
	TOTAL	35 612		22 699
Prêts, autres immobilisations financières		4 463		18
	TOTAL	4 463		18
	TOTAL GENERAL	40 323		22 717

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			249	249
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 146	24 566	24 566
Matériel de transport			122	22 522	22 522
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				7 955	7 955
	TOTAL		3 268	55 042	55 042
Prêts, autres immobilisations financières				4 480	4 480
	TOTAL			4 480	4 480
	TOTAL GENERAL		3 268	59 772	59 772

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		211	38	- 0	249
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		26 070	716	3 146	23 640
Matériel de transport		416	3 977	121	4 271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 311	389	- 0	7 700
TOTAL		33 797	5 082	3 267	35 611
TOTAL GENERAL		34 008	5 120	3 267	35 861
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	38				
Instal.techniques matériel outillage indus.	716				
Matériel de transport	3 977				
Matériel de bureau informatique mobilier	389				
TOTAL	5 082				
TOTAL GENERAL	5 120				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	6 940	155	7 095		
TOTAL	6 940	155	7 095		
TOTAL GENERAL	6 940	155	7 095		
Dont dotations et reprises d'exploitation		155	7 095		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 480	0	4 480
Autres créances clients	257 993	257 993	
Personnel et comptes rattachés	61	61	
Impôts sur les bénéfices	6 093	6 093	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 229	17 229	
Divers état et autres collectivités publiques	417	417	
Débiteurs divers	8 707	8 707	
Charges constatées d'avance	11 537	11 537	
TOTAL	306 517	302 037	4 480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	145	145		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	26 186	13 806	12 380	
Fournisseurs et comptes rattachés	157 971	157 971		
Personnel et comptes rattachés	8 469	8 469		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 090	16 090		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 623	10 623		
Autres impôts taxes et assimilés	722	722		
Groupe et associés	134	134		
Produits constatés d'avance	1 409	1 409		
TOTAL	221 748	209 368	12 380	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 100			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 505			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	134			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2449	714			714

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	26 085
Autres créances	2 404
Total	28 489

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	26 085
FOURNISSEURS, AVOIRS A RECEVOIR	1 987
ETAT, PRODUITS A RECEVOIR	417
Total	28 489

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 112
Dettes fiscales et sociales	5 612
Total	66 870

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
FRAIS BANCAIRES A PAYER	145
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	61 113
INTERESSEMENT A PAYER	5 612
Total	66 870

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 537
Total	11 537
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 409
Total	1 409

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MATIERES PREMIERES	5 775		
LOCATIONS	32		
ASSURANCES	5 730		
Total	11 537		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FACTURATION CLIENT AVANCE	1 409		
Total	1 409		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Ouvriers	4
Total	6

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	31 803	
Résultat comptable (hors participation)	26 928	4 875

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2A BTP
SARL au capital de 10 884,86 euros,
immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 414 850 636,
dont le siège social est situé 30 RUE JEAN COQUELIN 95110 SANNOIS

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 30 JUIN 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 26 927,97 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 213 177,60 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 20 000,00 euros, soit 28,01 euros pour chacune des 714 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra au plus tard le 15 juillet 2026.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 20 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Bernard WILLIOT	274	7 675,07 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Herve ROUSSEAU	214	5 994,40 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Jean-Pierre WILLIOT	225	6 302,52 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Eric WILLIOT	1	28,01 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	714	20 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 20 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 6 927,97 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 220 105,57 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 56,02 euros

Exercice N-2 :

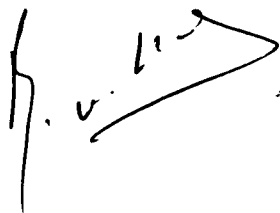
- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 19 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 26,61 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 33 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 46,22 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' followed by a series of loops and a long horizontal stroke ending in a sharp point.

Certifié conforme